



affiché le 15/07/24

DÉCISION DU MAIRE
N° 2024 - 135

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

REALISATION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DES GERBES D'ORGE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour le marché de travaux relatif à l'enfouissement des réseaux rue des Gerbes d'Orge ;
- Vu l'analyse des offres.

DECIDE

- De signer un contrat avec l'entreprise ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objets	Titulaire	Montant
Marché de travaux relatif à la rue des Gerbes d'Orge	SOMELEC 416 rue du Château 69480 LACHASSAGNE	224 989.50 € HT suivant acte d'engagement soit 269 987.40 € TTC

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.



A Tonnerre, le 04 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre